

## SARSAPARILLA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

Autre dénomination homéopathique : **Smilax medica**

La drogue Sarsaparilla est constituée par les organes souterrains séchés de *Smilax aristolochiifolia* Mill. (*S. medica* Schlecht et Cham.) et espèces voisines.

### DESCRIPTION DE LA DROGUE

Les organes souterrains de *Smilax aristolochiifolia* Mill. et espèces voisines sont généralement constitués de très longues racines pouvant être rattachées au rhizome et portant, pour la plupart, des radicelles grêles. La surface des racines, marquée de sillons profonds, est d'une teinte grise ou rougeâtre.

La section transversale, sinueuse et irrégulière, présente une zone ligneuse un peu plus épaisse que l'écorce et que la moelle ; l'endoderme est formé de cellules rectangulaires allongées radialement, avec une paroi fortement épaissie du côté interne, et une cavité conique dont le sommet est orienté vers le centre de la racine. L'écorce et la moelle ne renferment qu'une faible proportion d'amidon. La racine de salsepareille ne renferme pas de cellules à tanin. La drogue est pratiquement inodore ; sa saveur est mucilagineuse, un peu âcre et amère.

### IDENTIFICATION

- A. La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.
- B. Examinée au microscope, la drogue présente les caractères microscopiques précédemment décrits.
- C. La solution S (voir Essai) satisfait aux réactions d'identification de la teinture mère.

### ESSAI

**Solution S.** Ajoutez à 3 g de drogue convenablement divisée, 30 mL d'*éthanol R* au titre requis. Couvrez. Chauffez au bain-marie à 60 °C pendant 15 min. Laissez refroidir. Filtrez.

**Chromatographie** (2.2.27). La solution S satisfait à l'essai « Chromatographie » de la teinture mère.

**Cendres totales** (2.4.16). Déterminé sur 1,0 g de drogue pulvérisée, le taux des cendres totales n'est pas supérieur à 8,0 pour cent.

### SOUCHE

La teinture mère de Sarsaparilla est préparée à la teneur en éthanol de 55 pour cent V/V, à partir des organes souterrains séchés de *Smilax aristolochiifolia* Mill., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## CARACTÈRES

*Aspect* : liquide de couleur jaune orangé.

## IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 10 mL d'eau R. Agitez. Il se forme une mousse abondante.
- B. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL de *solution cupri-tartrique* R. Chauffez à ébullition. Il se forme un précipité rouille.

## ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 50 pour cent V/V et 60 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent m/m.

**Chromatographie.** Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 30 µL de la teinture-mère. Développez avec un mélange de 45 volumes de *propanol R*, de 45 volumes de *butanol R*, de 10 volumes d'eau R et de 2 volumes d'*acide acétique glacial R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement une succession de sept à neuf bandes bleutées à jaunâtres.

Pulvérisez sur le chromatogramme la *solution de trichlorure d'antimoine R*. Chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente deux bandes orangées de  $R_f$  voisins de 0,10 et 0,20, trois bandes saumon de  $R_f$  voisins de 0,35, 0,60 et 0,85 et une bande ocre voisine du front du solvant.

Sur un deuxième chromatogramme préparé dans les mêmes conditions, pulvérisez une solution d'*acide phosphomolybdique R* à 10 pour cent m/V dans la *solution d'aldéhyde anisique R*. Chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 5 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente 4 bandes bleues de  $R_f$  voisins de 0,10, 0,20, 0,35 et 0,90 et une bande bleue au front du solvant. Il peut également apparaître deux à trois bandes bleutées de  $R_f$  compris entre 0,40 et 0,90.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*